**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**Honneur – Fraternité – Justice**

**Ministère de l’Environnement et du Développement Durable (MEDD)**

**Projet Régional de Résilience aux Changements Climatiques des Zones Côtières en Afrique de l’Ouest (WACA/MAURITANIE)**



# C:\Users\admin\Atelier SNIG -leadership NDB Novembre 2016\Desktop\logo_waca-1.pngC:\Users\admin\Atelier SNIG -leadership NDB Novembre 2016\Desktop\logo_waca-1.png





**Consultation de Fournisseurs Simplifiée**

**Consultation de Fournisseurs No02/WACA-MR/2022.**

**Acquisition et Installation des équipements informatiques pour l'Unité de Gestion du Projet WACA-MR**

**NOVEMBRE 2022**

**Dossier de Consultation de Fournisseurs**

**Référence ou numéros sériel 02/WACA-MR./ 2022**

**Objet : Acquisition et Installation des équipements Informatiques pour l'Unité de Gestion du Projet WACA-MR**

**Source de financement :** **Don IDA 2880**

**Présentation**

Le présent formulaire de dossier de Consultation des Fournisseurs comprend :

* Une lettre de consultation publiée pour la livraison, et l’installation des fournitures spécifiées dans la troisième pièce du Dossier type (DDQE), correspondant aux besoins exprimés par *la* ***Responsable Administrative et Financière du Projet WACA-MR*,** ainsi que les conditions auxquelles sera soumis le soumissionnaire retenu pour la livraison des fournitures ou la réalisation des travaux.
* Un formulaire de Modèle de Soumission que les soumissionnaires sont appelés à remplir, à signer, et à cacheter.
* Le Cadre de Devis, Descriptif, Quantitatif et Estimatif (DDQE) à compléter, à signer, et à cacheter par le soumissionnaire.
* Un modèle de Contrat de Fourniture à signer par l’Autorité Contractante et l’attributaire et auquel sont annexés les documents de l’offre.

### Pièce N°1 : Lettre type de Consultation des Fournisseurs

**Objet :** Consultation de Fournisseurs

Le Coordinateur du **Projet Régional de Résilience aux Changements Climatiques des Zones Côtières en Afrique de l’Ouest (WACA/MAURITANIE),** agissant au nom et pour le compte de celle-ci*,* vous publie le présent Dossier de Consultation des fournisseurs, ci-après « le Dossier », en vue de la livraison*, et* l’installation d'équipements informatiques pour l'Unité de Gestion du Projet WACA-MR*,* tels que spécifiés et quantifiées dans le cadre du Devis Descriptif et Quantitatif figurant dans la troisième pièce du Dossier.

1. Vous êtes prié dès publication de la présente lettre, de confirmer votre intention de soumissionner ou de ne pas soumissionner à la présente Consultation des fournisseurs,
2. En cas de confirmation, vous êtes prié de présenter votre offre technique et financière en remplissant les formulaires de soumission et de DDQE figurant au Dossier complétés par les autres éléments constitutifs de votre offre requis dans la pièce n° 2en deux exemplaires (un original et une copie), et en déposant l’offre ainsi constituée sous plis fermé au Secrétariat du Projet WACA-MR, mentionnée ci-après : **Immeuble sis à côté de l’Ambassade Amérique, BP : 7989 - Tel : +222 45 24 41 40. Site Web : www.waca.mr Nouakchott –Mauritanie** au plus tard le mercredi 30 novembre 2022 à 11H00 GMT
3. L’enveloppe fermée contenant l’offre doit porter exclusivement les mentions suivantes : « Mr le Coordinateur du Projet WACA-MR, Offre relative à l’acquisition, et Installation d'équipements informatiques pour l'Unité de Gestion du Projet WACA-MR*,* à n’ouvrir qu’en séance publique de la Commission ad ’hoc ».
4. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission ad ’hoc le mercredi 30 novembre 2022 dans la salle de réunion des locaux du Projet WACA-MR. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d’ouverture y sont invités.
5. Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur ce dossier, peuvent en saisir par écrit le Coordinateur du Projet WACA-MR, au plus tard le lundi 28 novembre 2022 à 16H00.
6. L’évaluation des offres sera faite à huis clos par la Commission ad ’hoc sur la base des critères ci-après :
7. Conformité de l’offre aux exigences du dossier,
8. Montant de l’offre, pour les soumissionnaires qualifiés, dont l’offre technique conforme aux exigences du dossier aura été jugée satisfaisante.
9. L’Ordonnateur,
10. Attribuera le contrat au soumissionnaire qualifié au vu de son expérience, dont l’offre sera jugée conforme aux exigences du dossier de consultation et moins disante par rapport aux autres concurrents.
11. N’est pas tenue de donner suite à la présente Consultation des candidats.
12. La présente lettre a été publiée en même temps sur plusieurs sites web.

**Le Coordonnateur WACA-MR**

**Mohamed Lemine BABA**

### Pièce N°2 : (Consultation des fournisseurs)

### Modèle de Soumission

Je soussigné *(nom, prénom …, adresse complète et Numéro National d’Identité du Fournisseur individuel ou du représentant de la société)*, après avoir pris connaissance de la Consultation des fournisseurs qui m’a été publiée par le Projet WACA-MR,

1. M’engage par la présente soumission, si j’étais retenu à livrer et installer, ainsi garantir pendant un an à compter de la date de réception provisoire les fournitures, objet de la Consultation, conformément aux règles de l’art et aux spécifications du Devis Descriptif Quantitatif et Estimatif, moyennant un montant global de … MRU en hors taxes, et une offre fiscale incluant l’ensemble des charges requises, y compris les impôts et taxes applicables.
2. M’engage à maintenir la validité des prix de mon offre pendant une durée de 30 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.
3. Atteste sur l’honneur, être techniquement et financièrement apte à livrer les fournitures ou exécuter les travaux demandés à la satisfaction de l’Autorité Contractante et vous joins en annexe de mon offre, à titre de justificatifs :
4. copies des attestations ou des PVs de réception de livraison de fournitures similaires.
5. le planning de livraison des fournitures
6. Atteste que le montant ci-dessus n’inclut aucune Commission ou frais prévus à titre de corruption à une quelconque personne ou entité, impliquée ou non dans le processus d’attribution, de gestion ou de contrôle de la livraison des fournitures ou la réalisation des travaux, objet du contrat à signer à la suite de cette offre.
7. Garantis les fournitures que j’exécuterai, pendant une année à compter de la date de leur réception, contre tout vice et défectuosité de nature à les rendre impropres à l’usage auquel elles sont destinées ;
8. Accepte :
9. Que le montant du contrat à passer suite à cette offre me soit payé au fur et à mesure de la livraison des fournitures ou l’exécution des travaux, sous déduction de toute retenue d’impôts ou taxes applicables.
10. Accepte que les paiements dus me soient payés dans un délai de 30 jours à compter des dates de présentation des demandes de paiement, accompagnées des Bordereaux de livraison ou procès-verbal de réception.
11. Souhaite que les montants dus au titre du contrat à passer suite à cette offre me soient payés par virement au compte N° … ouvert à mon nom à *(Nom et adresse de la Banque)* ou par chèque établi à mon nom.

**Nom et prénom du soumissionnaire**

**Signature :**

### Pièce N°3 : (Consultation des fournisseurs)

### Support de cadre type de DDQE

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Désignation des articles** | **Spécifications**  **techniques et normes applicables exigées** | **Qualité des fournitures** | **Quantité** | **Prix Unitaire** | **Prix Total** |
| Ordinateurs portables | * Clavier français AZERTY * Minimum :   + Intel® Core™ i7, 08 Go RAM, 512 Go Disque SSD, 14" FHD, Carte graphique Intel® Iris® Xᵉ * Windows 10 (clé d’activation authentique) * MS OFFICE 2016 (clé d’activation authentique) * Antivirus (clé d’activation authentique) * Sac original (de la même marque de l’ordinateur) * Une garantie d’un an . | 1er choix | 02 |  |  |
| Ordinateurs portables | * Clavier français AZERTY * Minimum :   + Intel® Core™ i5, 08 Go RAM, 512 Go Disque SSD, 14" FHD, Carte graphique Intel® Iris® Xᵉ * Windows 10 (clé d’activation authentique) * MS OFFICE 2016 (clé d’activation authentique) * Antivirus (clé d’activation authentique) * Sac original (de la même marque de l’ordinateur) * Une garantie d’un an . | 1er choix | 03 |  |  |
| Ordinateurs PC | * Minimum :   + Intel® Core™ i5, 8 Go RAM 512 Go Disque dur. * Clavier français AZERTY original & souris sans fils original (de la même marque de l’unité centrale) * Windows 10 (clé d’activation authentique) * MS OFFICE 2016 (clé d’activation authentique) * Antivirus (clé d’activation authentique) * 24'' Monitor original (de la même marque de l’unité * Une garantie d’un an . | 1er choix | 04 |  |  |
| Serveur | HP proliant ML (10, 30) Gen 9  Disque dur 1To RAM 16Go  Système d'exploitation : Windows serveur 2016 ou 2019 standard français  Net Framework 3.5   * A fournir avec écran, clavier et souris (original) * Une garantie d’un an . | 1er choix | 01 |  |  |
| Onduleurs | Onduleurs 750 VA  Une garantie d’un an . | 1er choix | 05 |  |  |
| Licences MS | * Windows 10 (clé d’activation authentique) * MS OFFICE 2016 (clé d’activation authentique) * Antivirus (clé d’activation authentique) | 1er choix | 19 |  |  |
| Installation d’un nouveau réseau Informatique RJ45 et organisation du réseau téléphonique RJ11 | Installation d’un nouveau réseau informatique  Bâtiment RDC (11 prises) + 1 étage (13 prises)  Fourniture de :   * Goulotte, T, Coude * Coffret 9 unités * Accessoires (vis, chevilles, colliers, plâtres, etc.) * Switch 24 ports * Panneau de brassage 24 ports * 24 prises réseau RJ45 Cat 6 * Rouleaux de câbles RJ45 Cat 6 (à déterminer lors de la visite)   Organisation du câblage téléphonique RJ11   * Standard téléphonique Panasonic disponible * Téléphones disponible * Organisation des câblages * Pause des câbles RJ11 dans les goulottes du réseau informatique * Fourniture de 15 prises RJ11 * Rouleaux de câbles RJ11 (à déterminer lors de la visite) * Une garantie d’un an.   **La Visite du siège est obligatoire** | 1er choix | 01 |  |  |
| **TOTAL HORS TAXES** | | | | |  |

***Le délai de livraison est ; 30 jours calendaires à compter de la date de notification du contrat***

**NB :** Sous peine de rejet de l’offre, tout DDQE doit comprendre tous les articles et toutes les

quantités demandées.

Inspections et essais

Les inspections et tests suivants seront réalisés *:*

* Vérification de la conformité par rapport aux spécifications techniques du marché ;
* Vérification de l’état neuf des fournitures ;
* Vérification de la disponibilité des originaux des manuels (notices) d’utilisation et d’entretien en français ;
* Vérification du fonctionnement ;
* Vérification des quantités livrées à la réception et authenticité des licences.

### Pièce N° 4 : (Consultation des fournisseurs)

**Pièce N° 4 (Fournitures)**

***Modèle de Contrat***

**Projet Régional de Résilience aux Changements Climatiques des Zones Côtières en Afrique de l’Ouest (WACA/MAURITANIE)**





CONTRAT (Fournitures)

Contrat n°………………… /2022

MODE DE SELECTION : Consultation de Fournisseurs

OBJET : l’acquisition, et Installation d'équipements informatique pour l’Unité de Gestion du Projet WACA-MR

ATTRIBUTAIRE : Nom et adresse du FOURNISSEUR

MONTANT : Montant en toutes lettres et en chiffres

DELAIS D’EXECUTION : Indiquer le délai d’exécution en jour, semaine ou mois

FINANCEMENT : Don IDA 2880

APPROUVE-LE : Indiquer la date de signature du contrat par l’autorité contractante

NOTIFIE-LE : indiquer la date de notification du contrat au FOURNISSEUR

Visa de l’Ordonnateur

**Contrat de Fournitures**

ENTRE-LES SOUSSIGNES

(Nom de l’Autorité Contractante) dont le siège social est à adresse de l’autorité contractante, représentée par M. Nom et prénom du signataire, dûment habilité en sa qualité de (indiquer la qualité du signataire au sein de l’Autorité Contractante).

Ci-après dénommée « L’AUTORITE CONTRACTANTE »

D’UNE PART et

Nom de l’attributaire, dont le siège est adresse complète (adresse géographique et numéro de téléphone, représenté par M. Nom et prénom du signataire, dument habilité en sa qualité, (indiquer la qualité du signataire).

Ci-après dénommé « le FOURNISSEUR »

D’AUTRE PART

**IL A ÉTÉ PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :**

Vu l’expression de besoins de l’Autorité Contractante figurant dans la lettre de consultation des candidats et les conditions y relatives.

Vu l’offre du soumissionnaire …. (Nom, adresse et Numéro d’identification national du soumissionnaire individuel retenu ou du représentant de société), figurant dans la lettre de soumission.

Vu le procès-verbal de proposition d’attribution en date du … (jour, mois, année).

Attribue à la société …………….représentée par Mr (nom, prénom qualité et N° d’identité nationale du représentant) ou Fournisseur individuel Mr (nom, prénom, N° d’identité nationale), le contrat de livraison des fournitures spécifiés au Devis Descriptif Quantitatif et Estimatif (DDQE), tel que complété par les autres pièces du dossier de Consultation, et les autres éléments de l’offre du FOURNISSEUR qui font ensemble partie intégrante du Contrat, moyennant un montant total de ….. ………….MRU en hors taxes et une offre fiscale incluant tous les impôts et taxes applicables, et payable conformément aux modalités figurant dans la soumission.

**IL A ÉTÉ ENSUITE CONVENU ET ARRETE DE CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT**

Le présent Contrat (ci-après le « Contrat ») a pour objet la fourniture et (éventuellement) l’installation par le FOURNISSEUR à l’AUTORITE CONTRACTANTE des fournitures spécifiées au Devis Descriptif Quantitatif et Estimatif (DDQE) à (indiquer le lieu de livraison)

**ARTICLE 2 – PIECES CONSTITUTIVES**

Les pièces contractuelles sont les suivantes :

Le présent Contrat ;

La lettre de soumission ;

Le Devis Descriptif Quantitatif Estimatif (DDQE)

Le Calendrier (planning) de livraison

(Autres pièces à indiquer s’il y a lieu)

**ARTICLE 3 - LIVRAISON**

1. Délais de livraison

Le délai de livraison ne doit pas excéder les délais prévus dans le calendrier prévisionnel, à compter de la signature du contrat. Planning de livraison des fournitures tenant lieu de délai contractuel d’exécution.

Le respect des délais de livraison constitue une obligation essentielle du Contrat

1. Conditions de livraison

Toute fourniture livrée endommagée ou ne correspondant pas à la commande devra être reprise par le FOURNISSEUR, à première demande de l’AUTORITE CONTRACTANTE et sans délai, à l’adresse de livraison.

Les frais de retour et le remplacement des produits non conformes seront à la charge du FOURNISSEUR

**ARTICLE 4– RECEPTION**

La réception des fournitures, sera effectuée par L’AUTORITE CONTRACTANTE, et la Direction de la Protection, et de la Restauration des espèces et des milieux (DPREM) en présence du représentant du FOURNISSEUR par une Commission composée de :

- ……………Président,

- ……………, membre,

- ……………, membre,

- ……………, membre,

**ARTICLE 5– MODALITES DE PAIEMENT -FACTURATION**

Le montant du présent contrat sera payé au fur et à mesure de la livraison des fournitures, sous déduction de tous impôts ou taxes applicables et d’une retenue de garantie (si requis) de 05% (cinq pour cent), du montant total du contrat, libérable à l’expiration de la période de garantie et l’exécution des obligations de réparation et/ou de remplacement nées de la garantie. Cette retenue de paiement peut être remplacée par une caution payable à première demande délivrée par un établissement bancaire ou financier national.

Les paiements seront effectués par virement au compte N° ………………..ouvert au nom du fournisseur à……… (Nom de la Banque) ou par chèque établi au nom du fournisseur.

**ARTICLE 6– CAS DE LITIGE**

En cas de litige les parties s’engagent à régler les différents nés de l’exécution ou de l’interprétation du présent contrat à l’amiable.

A défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents.

**ARTICLE 7 – ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE**

Le contrat entre en vigueur à la date de sa signature

Il est précisé que par la signature du présent contrat, le soumissionnaire déclare avoir connaissance des clauses d’interdiction des manœuvres frauduleuses, collusoires et de corruption telles que définies ci-dessous, et s’engage expressément à les respecter.[[1]](#footnote-1)

**Fait à …………………le ………………..et ont signé :**

**Le signataire au nom de l’Autorité Contractante L’Entrepreneur**

**Signature Signature**

(Précédée de la mention manuscrite « lu et accepté »).

***NB : Les indications en italique ont pour objet d’aider à remplir le dossier et doivent être par conséquent supprimées lors de la rédaction des dossiers d’appel à la concurrence***

Règles de la Banque relatifs à la

**Fraude et corruption**

***(Le texte de cette annexe ne doit pas être modifié)***

**1. Objet**

1.1 Les Directives Anti-Corruption de la Banque et la présente section sont applicables à la passation des marchés dans le cadre des Opérations de Financement de Projets d’Investissement par la Banque.

**2. Exigences**

2.1 La Banque exige, dans le cadre de la procédure de passation des marchés qu’elle finance, de demander aux Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses financements) ainsi qu’aux soumissionnaires (candidats/proposants), fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et leurs agents (déclarés ou non), personnel, sous-traitants et fournisseurs d’observer, lors de la passation et de l’exécution de ces marchés, les règles d’éthique professionnelle les plus strictes et de s’abstenir des pratiques de fraude et corruption.

2.2 En vertu de ce principe, la Banque

1. aux fins d’application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes :
   1. est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d’influer indûment sur l’action d’une autre personne ou entité ;
   2. se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave, ou tente d’induire en erreur une personne ou une entité afin d’en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;
   3. se livrent à des « manœuvres collusoires » les personnes ou entités qui s’entendent afin d’atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l’action d’autres personnes ou entités ;
   4. se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d’en influer indûment les actions de cette personne ou entité ; et
   5. et se livre à des « manœuvres obstructives »

(a) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinés à entraver son enquête ; ou bien menace,harcèle ou intimide quelqu’un aux fins de l’empêcher de faire part d’informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l’enquête ; ou

(b) celui qui entrave délibérément l’exercice par la Banque de son droit d’examen tel que stipulé au paragraphe (e) ci-dessous ; et

1. rejettera la proposition d’attribution du marché si elle établit que le soumissionnaire auquel il est recommandé d’attribuer le marché est coupable de corruption, directement ou par l’intermédiaire d’un agent, ou s’est livré à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives en vue de l’obtention de ce marché ;
2. outre les mesures coercitives définies dans l’Accord de Financement, pourra décider d’autres actions appropriées, y compris déclarer la passation du marché non-conforme si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l’Emprunteur ou d’un bénéficiaire du financement s’est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives pendant la procédure de passation du marché ou l’exécution du marché sans que l’Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation , y compris en manquant à son devoir d’informer la Banque lorsqu’il a eu connaissance desdites pratiques ;
3. sanctionnera une entreprise ou un individu, dans le cadre des Directives Anti-Corruption de la Banque et conformément aux règles et procédures de sanctions applicables du Groupe de la Banque, y compris en déclarant publiquement l’exclusion de l’entreprise ou de l’individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de l’attribution d’un marché financé par la Banque ou de pouvoir en bénéficier financièrement ou de toute autre manière[[2]](#footnote-2) (ii) de la participation[[3]](#footnote-3) comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou prestataire de services désigné d’une entreprise par ailleurs éligible à l’attribution d’un marché financé par la Banque ; et (iii) du bénéfice du versement de fonds émanant d’un prêt de la Banque ou de participer d’une autre manière à la préparation ou à la mise en œuvre d’un projet financé par la Banque.
4. exigera que les dossiers d’appel d’offres et les marchés financés par la Banque contiennent une disposition requérant des soumissionnaires (candidats/proposants), consultants, fournisseurs et entrepreneurs, sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs, agents, et leur personnel qu’ils autorisent la Banque à inspecter[[4]](#footnote-4)les documents et pièces comptables et autres documents relatifs à la passation du marché, à la sélection et/ou à l’exécution du marché, et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.

1. Dans le cadre de ses contrats, (nom de l’Autorité Contractante) et ses bailleurs de fonds et donateurs ont pour principe d’exiger des contractants, le respect des normes d’éthique les plus strictes lors de la sélection des fournisseurs et de l’exécution des contrats. En vertu de ce principe, (nom de l’Autorité Contractante), est considéré coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d’influer indûment sur l’action d’une autre personne ou entité ;

   • Se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d’induire en erreur une personne ou une entité afin d’en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;

   • Se livrent à des « manœuvres collusoires » les personnes ou entités qui s’entendent afin d’atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l’action d’autres personnes ou entités ;

   Aux fins des clauses ci-dessus, le terme « une autre personne ou entité », fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l’attribution ou de l’exécution d’un contrat (nom de l’Autorité Contractante). Dans ce contexte, ce terme inclut le personnel des bailleurs de fonds et donateurs et les employés d’autres organisations qui prennent des décisions relatives à la passation de contrats publics ou les examinent.

   Aux fins de la présente clause, le terme « personne ou entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l’attribution ou de l’exécution d’un contrat ; les termes « avantage » et « obligation » se réfèrent au processus d’attribution ou à l’exécution du contrat, et le terme « agit » se réfère à toute action ou omission destinée à influer sur l’attribution du contrat ou son exécution.

   Aux fins de la présente clause, le terme « personnes ou entités » fait référence à toute personne ou entité qui participe au processus d’attribution des contrats, soit en tant que potentiels attributaire, soit en tant qu’agent public, et entreprend d’établir le montant des offres à un niveau artificiel et non compétitif.

   Aux fins de la présente clause, le terme « personne » fait référence à toute personne qui participe au processus d’attribution des contrats publics ou à leur exécution. [↑](#footnote-ref-1)
2. Pour écarter tout doute, les effets d’une telle sanction sur la partie concernée concernent, de manière non exhaustive, (i) le dépôt de candidature à la pré-qualification, l’expression d’intérêt pour une mission de consultant, et la participation à un appel d’offres directement ou comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur, ou prestataire dans le cadre d’un tel contrat, et (ii) la conclusion d’un avenant ou un additif comportant une modification significative à un contrat existant. [↑](#footnote-ref-2)
3. Un sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou services (différents intitulés sont utilisés en fonction de la formulation du dossier d’appel d’offres) désigné est une entreprise ou un individu qui (i) fait partie de la demande de pré qualification ou de l’offre du soumissionnaire compte tenu de l’expérience spécifique et essentielle et du savoir-faire qu’il apporte afin de satisfaire aux conditions de qualification pour une offre déterminée ; ou (ii) a été désigné par l’Emprunteur. [↑](#footnote-ref-3)
4. Les inspections menées dans ce cadre sont des vérifications sur pièces du fait de leur nature. Ils comprennent des activités de recherche documentaire et factuelle entreprises par la Banque, ou des personnes désignées par elle, afin de vérifier des aspects spécifiques relevant d’une enquête ou d’un audit, tel que l’évaluation de la véracité d’une accusation éventuelle de Fraude et Corruption, par le moyen de dispositif approprié. De telles activités peuvent inclure, sans limitation, d’avoir accès à des documents financiers d’une entreprise ou d’une personne et les examiner, faire des copies de ces documents selon les besoins, d’avoir accès à tous autres documents, données et renseignements (sous forme de documents imprimés ou en format électronique) jugés pertinents aux fins de l’enquête ou de l’audit et les examiner, faire des copies de ces documents selon les besoins, avoir des entretiens avec le personnel et toute autre personne, mener des inspections physiques et des visites de site, et obtenir la vérification de renseignements par une tierce partie. [↑](#footnote-ref-4)